



YONNE COMPOSTELLE
Confraternité des Pèlerins de St Jacques en Bourgogne du Nord



Dimanche 11 juin 2023

Marche libre au départ de l'église de Saint-Martin-sur-Ocre

Boucles de 13 km et 9 km ouvertes à tous

Départ 9h00 face de l'église

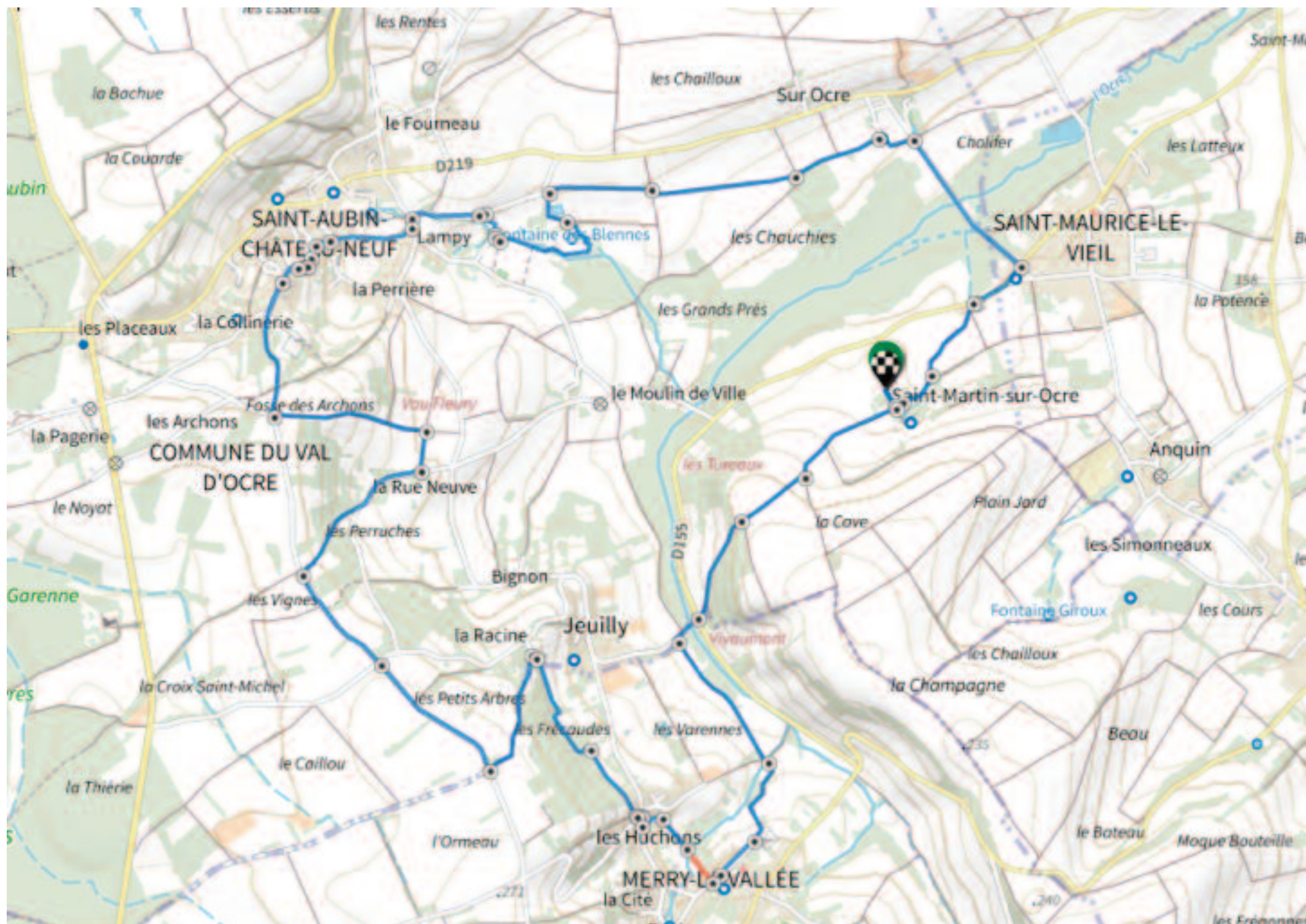
Visite de l'église vers 12h30

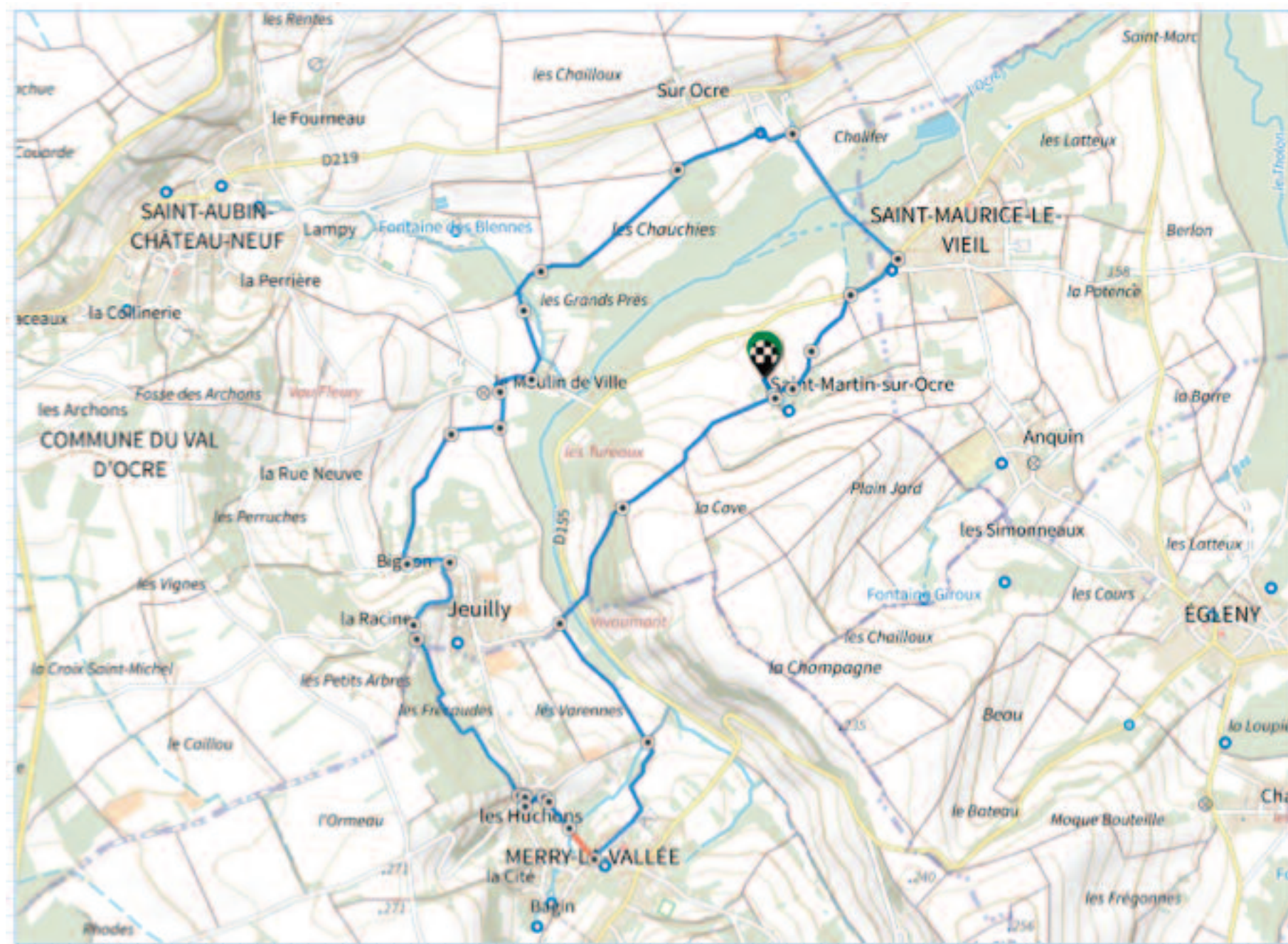
Pour ceux qui le souhaitent repas tiré du sac

*Ce programme est soumis aux règles sanitaires en vigueur au 12/03/2023
et peut donc être modifié ou annulé en fonction de leur évolution*

Covoiturage possible au départ d'Auxerre
RV à 8h15, Maison des Randonneurs, 5 rue Germain Bénard

<http://www.yonne-compostelle.fr/>





Marche au départ de Saint-Martin-sur-Ocre (9 km)

Départ devant l'église de Saint-Martin à 9h00.

1ère partie commune aux 2 boucles.

Remonter la rue du village et prendre le chemin à droite, en face de l'abreuvoir. Au 1er embranchement, rester à droite. En haut de ce chemin creux, prendre à droite. A l'entrée du petit bois, continuer tout droit et descendre jusqu'à la route. La traverser, passer le pont sur l'Ocre puis prendre le chemin sur la gauche, vers la croix de sainte Marie-Madeleine. A la croisée des chemins vers les clôtures, continuer tout droit et aller jusqu'à Merry-la-Vallée. A hauteur de l'escalier en pierre qui permet d'accéder à la place, prendre le chemin qui descend à droite entre deux maisons (nos5 et 7B) et qui mène aux Huchons. Partir à gauche sur la route puis à droite jusqu'au carrefour. Prendre la route qui monte juste à gauche du tilleul et de croix. La route devient un chemin qui sinue dans les sous-bois et que l'on suit jusqu'au hameau de la Racine. Le chemin débouche sur une "route-chemin".

Séparation des deux groupes

Boucle de 9 km (suite)

Partir à droite puis, vers le château, descendre la route à droite jusqu'à un carrefour. Prendre alors à gauche jusqu'au hameau du Bignon. S'engager dans l'impasse (chemin de Saint-Martin), contourner le bosquet par la gauche et aller tout droit en direction du Moulin-de-Ville. A l'angle du terrain clôturé, descendre à droite puis prendre à gauche. Partir à droite sur la route. Au passage, remarquer vers le poteau électrique, la borne cistercienne avec ses 3 croix gravées et le nombre 40. Prendre le chemin sur la gauche juste avant la haie de charmille. Tout au bout, partir à droite et suivre le chemin qui traverse le bois puis le longe et continue dans les champs. A la croisée des chemins, partir à droite. Au bout du chemin, vers le petit lavoir, descendre à droite et rejoindre la route. Partir à droite et marcher jusqu'à Saint-Maurice-le-Vieil. Au croisement, dans le village, partir à droite et sortir du village. A gauche, à la croix de Saint-Martin, s'engager sur le chemin puis, aussitôt après, partir à droite et retourner à Saint-Martin.

Marche au départ de Saint-Martin-sur-Ocre (13 km)

Départ devant l'église de Saint-Martin à 9h00.

1ère partie commune aux 2 boucles.

Remonter la rue du village et prendre le chemin à droite, en face de l'abreuvoir. Au 1er embranchement, rester à droite. En haut de ce chemin creux, prendre à droite. A l'entrée du petit bois, continuer tout droit et descendre jusqu'à la route. La traverser, passer le pont sur l'Ocre puis prendre le chemin sur la gauche, vers la croix de sainte Marie-Madeleine. A la croisée des chemins vers les clôtures, continuer tout droit et aller jusqu'à Merry-la-Vallée. A hauteur de l'escalier en pierre qui permet d'accéder à la place, prendre le chemin qui descend à droite entre deux maisons (nos 5 et 7B) et qui mène aux Huchons. Partir à gauche sur la route puis à droite jusqu'au carrefour. Prendre la route qui monte juste à gauche du tilleul et de croix. La route devient un chemin qui sinue dans les sous-bois et que l'on suit jusqu'au hameau de la Racine. Le chemin débouche sur une "route-chemin".

Séparation des deux groupes

Boucle de 13 km (suite)

Prendre le chemin qui monte sur la gauche et le suivre jusqu'à la route. Partir à droite. Au croisement des deux petites routes, continuer tout droit (remarquer, un peu plus loin sur le bord de la route une borne cistercienne très érodée marquée d'une croix) puis prendre le deuxième chemin sur la droite (flèche bleue sur un poteau en bois) et descendre jusqu'à la Rue Neuve. Traverser le hameau et un peu avant la sortie, prendre le chemin sur la gauche, sous les poteaux électriques (flèche bleue). Emprunter le premier chemin qui monte sur la gauche et, au moment où il débouche sur la route, prendre celui qui part à droite et descend jusqu'à Saint-Aubin. Emprunter la rue principale en direction de l'église. Dans la courbe vers le monument aux morts, prendre le sens interdit, traverser la route et prendre les escaliers. Continuer tout droit en passant devant le caméléon, prendre à droite puis au carrefour vers "Allons courage !", prendre le chemin des Prés. Peu après, à droite, remarquer la borne cistercienne n°28 et son histoire. Passer devant la "Femme Racine" et vers la maison aux volets bleus, partir à gauche. Un peu plus loin, prendre à droite (rue du Moulin). Descendre à droite vers le moulin du Berceau, traverser le pont et partir sur la gauche. Suivre ce chemin sans discontinuer jusqu'à la station d'épuration. Partir à droite juste après la benne à verre. Tout au bout, prendre à droite puis aussitôt après, à gauche. Aller tout droit jusqu'au bout du chemin et vers le petit lavoir, descendre à droite et rejoindre la route. Partir à droite et marcher jusqu'à Saint-Maurice-le-Vieil. Au croisement, dans le village, partir à droite et sortir du village. A gauche, à la croix de Saint-Martin, s'engager sur le chemin puis, aussitôt après, partir à droite et retourner à Saint-Martin.